

Sauvegarde et Embellissement de Lyon



BULLETIN DE LIAISON N° 95 – OCTOBRE 2010

- Association loi 1901. Agréée au titre des art. L.121-8 et L.160-1 du Code de l'Urbanisme (Arr. préfectoral du 3 août 1984)- ISSN 0750-1144 -

POUR LA SAUVEGARDE DU GRAND CLOÎTRE...

...DE L'ANCIENNE CHARTREUSE DE LYON...

Des éléments de réflexion et des propositions...

...pour une prise de décision urgente...



La Chartreuse de Lyon au XVIII^{ème} siècle.

Document : Musée de la Grande Chartreuse. (cliché Basset)



Photo : Archives Cure St Bruno

Naguère...



Photo : ESBSB

Aujourd'hui...



Photo : SEL

... et demain ?...

ÉDITORIAL

Petit Fontanière

Nous avons soutenu dans notre bulletin de juin 2010 le projet présenté par M. Frédéric Reynaud pour la reconversion du site du Petit Fontanière libéré par l'Unité de Recherche Séricicole de l'IN-RA. Ce projet prévoyait le maintien d'une activité séricicole et la création d'une activité apicole. Le site devait être ouvert au public. Cette initiative qui va dans le sens de la convention Urbanbees récemment adoptée par la Ville de Lyon a été soutenue par le Président du Grand Lyon dans un courrier adressé au Président du Conseil Général en juillet 2010.

Malgré ce soutien et une offre de rachat proche de celles de la concurrence, le Conseil Général, propriétaire du site, a choisi de privilégier la rentabilité au détriment de l'intérêt patrimonial et paysager de la balme de Fontanière en le cédant à un promoteur immobilier. Cette décision a pour effet de faire disparaître une activité qui a fait la richesse de notre ville et de fermer définitivement un espace propice à la création de cheminements sur une balme dominant la Confluence. Pour permettre la réalisation d'un projet d'intérêt général nous avons suggéré au Président du Grand Lyon la préemption du domaine. Nous en espérons une réaction positive en faveur d'une initiative patrimoniale et écologique.

Le Grand cloître de la Chartreuse de Lyon

La modification du PLU pour permettre l'édification d'un bâtiment d'une hauteur maximale de 13 mètres sur un terrain occupé par le garage Haond, place des Chartreux, a profondément ému l'association "Église Saint Bruno, Splendeur du Baroque".

Cet projet affectera le secteur de l'ancien cloître de la Chartreuse de Lyon et mettra en péril ses arcades incorporées dans l'un des murs du garage. L'harmonie du site sera en outre gravement altérée par la présence d'un bâtiment moderne. Nous avons suggéré lors de l'enquête d'utilité publique, le classement du site en Élément Bâti à Préserver (EBP) et la création d'un espace public sur lequel la galerie méridionale serait mise en valeur. Une décision prise en ce sens permettrait d'aérer un quartier densément construit et de conserver la trace de ce qui fut l'un des monastères les plus emblématiques de Lyon.

Jean-Louis PAVY

SOMMAIRE

Éditorial.....	p. 2
La revue de presse.....	p. 2
Pour la sauvegarde des vestiges du Grand cloître de la Chartreuse de Lyon...p.1, et de 3, à 8	

LA REVUE DE PRESSE (juillet à octobre 2010)

- GRANDS PROJETS -

« *Le nouveau pont sur la Saône pour dans quatre ans* ». Le pont Schumann situé juste au nord de la passerelle Masaryk, qui va devenir piétonne, proposera ses deux arches aux Lyonnais à partir de la mi-2014.....P.07/09/2010.

« *Reconversion de l'Hôtel-Dieu : deux projets restent en lice* ». Le Comité de pilotage a décidé de « continuer la discussion » avec deux équipes : Nexity et Eiffage. Les opposants dénoncent toujours un projet privilégiant le luxe au détriment de la vocation « humaniste » du lieu.....P. 02/10/2010.

« *Prisons de Lyon : qui sont les favoris pour le rachat ?* ». Alors que le jury qui sélectionnera le meilleur projet se réunira le 15 décembre prochain, trois dossiers font déjà figure de favoris pour mettre la main sur les prisons Saint-Paul et Saint-Joseph. Avec à la clé de belles surprises.....P. 04/10/2010.

- GRANDS TRAVAUX -

« *La deuxième naissance du Musée des Confluences* ». La reprise du chantier s'est faite sans bruit. Et pourtant, compagnons et engins sont désormais à pied d'œuvre, sous la direction du groupe Vinci. Ouverture prévue en 2014.....P. 25/07/2010.

« *L'Antiquaille : un nouveau quartier de ville sur la colline de Fourvière* ». Racheté en 2005 par la SACVEL, l'ancien hôpital de l'Antiquaille achève sa reconversion en quartier de ville. Le point sur un projet magnifique aux multiples usages (logements, bureaux, hôtel, restaurants, commerces) dans un site exceptionnel.....P. 28/08/2010.

« *À Confluence, la voiture cherche sa place* ». Le choix de ne pas faciliter l'usage de la voiture dans un quartier qui sera demain hypercentral, est assumé. De nouvelles voiries vont néanmoins voir le jour.....P. 05/10/2010.

- PATRIMOINE -

« *Tout un quartier du Lugdunum antique découvert à Fourvière* ». Cet été, la société Archéodunum fouille un terrain de l'hôpital de Fourvière. Les vestiges déjà découverts témoignent des activités commerciales et de la vie quotidienne dans l'ancienne colonie de Lugdunum...P. 18/07/2010.

« *Montluc, nouveau témoignage du Lyon capitale de la mémoire* ». Inauguré ce mardi soir, le mémorial de la prison Montluc sera ouvert au public dès ce week-end. Avec 37 cellules pour autant de parcours brisés par les Nazis, de Jean Moulin aux enfants d'Izieu en passant par des héros anonymes.....P. 14/07/2010.

- ENVIRONNEMENT - CADRE DE VIE -

« *Ils filent entre Saône et Rhône mais ne s'arrêtent pas : Lyon n'aime pas les bateaux ?* » : Les deux cours d'eau de l'agglomération recèlent un potentiel énorme, largement sous-exploité. Le Grand Lyon promet d'encourager les « retrouvailles » entre ses habitants et leurs fleuves.....P. 19/07/2010.

« *Mermoz : vers une renaissance à travers un projet ambitieux* ». Avec la démolition de l'autopont du carrefour Mermoz-Pinel, Nord et Sud vont enfin pouvoir se retrouver au terme d'une requalification pour embellir l'entrée Est de Lyon et améliorer la qualité de vie des habitants.....P. 31/08/2010.

« *Lyon, phare international de l'éclairage urbain* ». Une charte internationale signée par les grandes cités du monde, dont Lyon, place l'éclairage urbain dans une perspective de développement durable.....P. 16/09/2010.

Bernard FOUCHER.

NDLR : la lettre «P» précédant la date indique la source «LE PROGRÈS»

Notre cité, à l'étroit dans ses limites territoriales, a besoin d'espaces pour répondre à la demande de sa population. L'absence de terrains libres pour bâtir, conduit à la démolition du bâti ancien. Le Grand cloître de la Chartreuse de Lyon a été victime de cette « récupération » continue, appelée renouvellement urbain. Ses vestiges subsistants sont menacés. Une résistance conduite par l'association "Église Saint Bruno Splendeur du Baroque " se mobilise pour obtenir leur sauvegarde. Une démarche exprimée ci-après, que SEL partage et soutient.

POUR LA SAUVEGARDE DU CLOÎTRE DE L'ANCIENNE CHARTREUSE DE LYON

Le sort du grand cloître de l'ancienne Chartreuse de Lyon est posé par la modification en cours du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.). Le projet initial concernant la place des Chartreux ne comporte pas toutes les mesures de sauvegarde indispensables pour préserver les importants éléments restants ; le mur de la galerie méridionale se trouve même menacé de destruction dans un avenir proche. Les associations du patrimoine et de nombreux particuliers s'en sont émus et ont exprimé leur désaccord lors de l'enquête publique menée en mai - juin 2010. Quels sont les enjeux ? Quelles sont les possibilités de sauvegarde et de mise en valeur ?

- A - LES ENJEUX

-1- La Chartreuse de Lyon, le plus important domaine monastique avant la Révolution.

Les Pères Chartreux acquièrent en 1584 un tènement sur la colline de la Croix-Rousse, à l'intérieur des remparts mais loin de la ville habitée, pour y construire une grande chartreuse conçue pour accueillir 24 Pères chartreux, le double du module habituel

Au fur et à mesure des possibilités, les Chartreux achètent les propriétés voisines ce qui leur permet de trouver le calme indispensable à leur vie monastique. Leur domaine finit par s'étendre sur 24 hectares, 16 de terres plantées en vignes, 8 de constructions.

C'est, jusqu'à la Révolution, le plus important domaine monastique de Lyon. Il s'étend des remparts de Lyon aux rives de la Saône dans le défilé de Pierre-Scize, du chemin qui conduit jusqu'à l'entrée de la Chartreuse (l'actuelle rue des Chartreux) au domaine des religieuses de Sainte-Marie-des-Chânes.

Le tableau de la première page montre la Chartreuse du Lys Saint-Esprit, « *cartusia lugdunensis* », au XVIII^{ème} siècle, face à Fourvière et à distance de la ville.

Ce tableau vient d'être restauré dans des ateliers croix-roussiens ; il appartient aux collections de la Grande Chartreuse.



*L'ancienne Chartreuse de Lyon
Extrait du plan Maupin (1659)
Archives municipales de Lyon*



Vus depuis les rives de la Saône : le dôme de l'église Saint-Bruno et la Maison des Voyageurs (grand toit pentu à gauche du dôme) de l'ancienne Chartreuse de Lyon (Photo ESBSB)

-2- L'ancienne Chartreuse est située aujourd'hui au sein du secteur classé UNESCO

Lors de la vente des couvents sous la Révolution, décidée en 1790, la Chartreuse fait l'objet de 12 lots de biens nationaux. La Ville décide de conserver la propriété de l'église et du petit cloître ; les 11 autres lots sont acquis par des particuliers en 1791.

Dans le même temps, les autres couvents qui couvraient les pentes de la colline de la Croix-Rousse sont également vendus. Ainsi commence la conquête de la Croix-Rousse par les immeubles et l'épopée des Canuts correspondante. Désormais, le secteur des Chartreux ne se situe plus en marge de la ville mais dans son cœur, le 1^{er} arrondissement de Lyon. Il est un élément-phare du patrimoine classé UNESCO puisque l'église Saint-Bruno est monument historique depuis 1911 et que le petit cloître, la salle capitulaire, le grand réfectoire, la Maison des Voyageurs de l'ancienne Chartreuse sont inscrits à l'Inventaire supplémentaire.

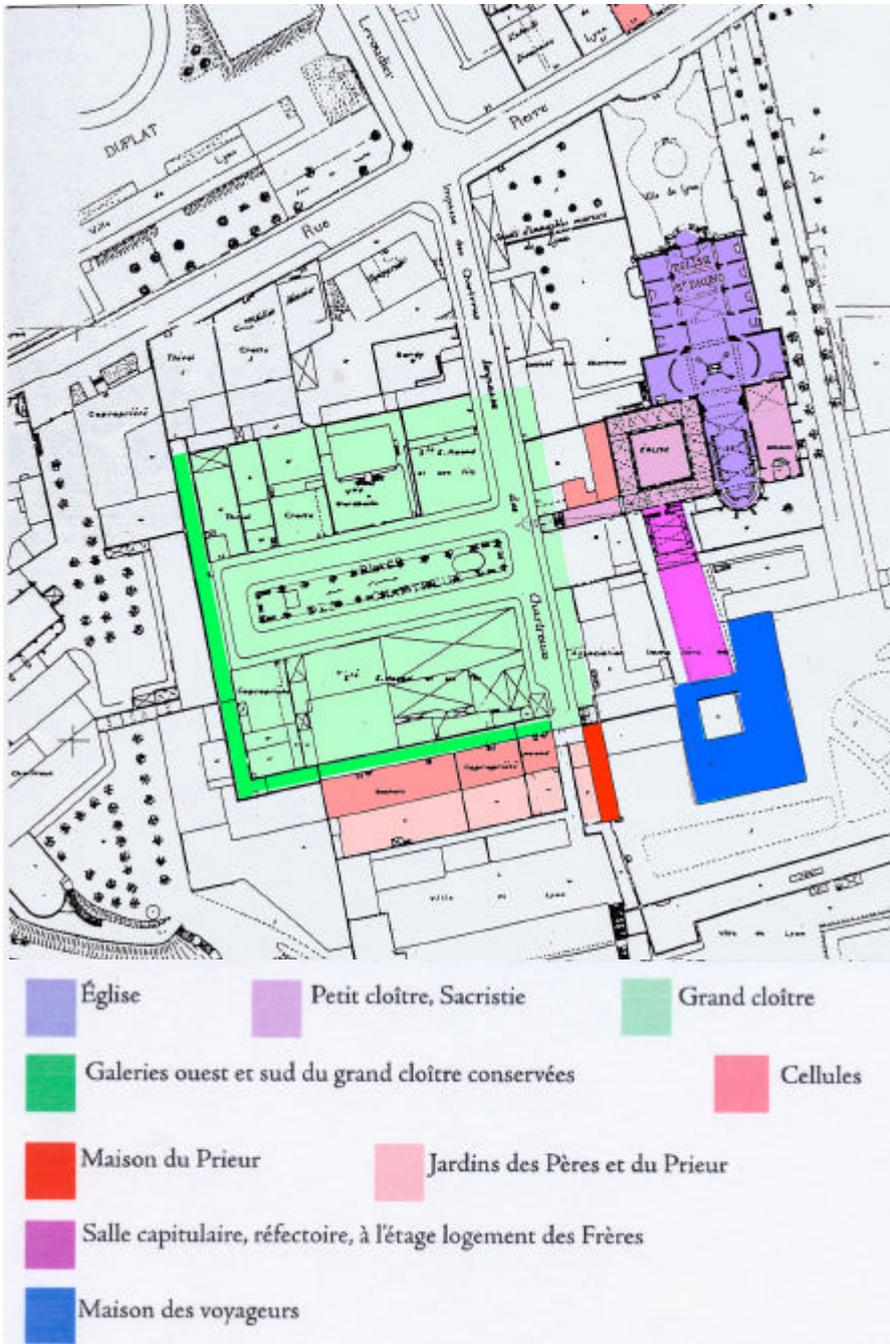
POUR LA SAUVEGARDE DU GRAND CLOÎTRE DE LA CHARTREUSE DE LYON

Suite de la page 3

Ci-dessous : Identification des nombreux éléments toujours existants de l'ancienne Chartreuse de Lyon.

Extrait du Plan cadastral de 1974 - Archives municipales de Lyon.

Montage : Association ESBSB.



L'extraordinaire baldachin de l'église Saint-Bruno qui surmonte l'autel (Servandoni, 1737) est très célèbre du fait que ses draperies sont, fait unique, réalisées en véritable tissu stucué.

Photo : ESBSB



Maisons de Chartreux bordant le Grand cloître (détail extrait du tableau présenté en première page)

- 3 - Le grand cloître, élément central de la vie cartusienne

Le grand cloître est le lieu où vivent les Pères chartreux. Il est l'élément le plus reculé de la chartreuse puisque les Pères ont fait le choix d'une vie d'ermite, tempérée de quelques offices collectifs qui ont lieu dans la grande église reconstruite et embellie au XVIII^{ème} siècle, l'actuelle église

Saint-Bruno. Les Pères chartreux ne rompent le silence que quelques heures chaque semaine. Ils se consacrent essentiellement à la prière et à la contemplation, comme l'a magistralement montré le film « *Le Grand Silence* ».

Le grand cloître de la chartreuse de Lyon a 80 mètres de côté. Il était bordé de 24 « *cellules* » qui offraient

aux moines un cadre austère mais suffisamment ample pour y passer l'essentiel de leur vie. Chaque cellule comprenait quatre pièces modestes réparties sur deux étages, un petit jardin et un promenoir.

Suite en page 5

POUR LA SAUVEGARDE DU GRAND CLOÎTRE DE LA CHARTREUSE DE LYON*Suite de la page 4***La place des Chartreux et ses abords.**

Ci-contre : La photo satellitale (source Google) fait apparaître les différents bâtiments actuels du secteur au sud de la rue Pierre Dupont.

À droite de l'impasse des Chartreux, l'église Saint-Bruno et les bâtiments de l'institution scolaire des Chartreux dont certains éléments appartenaient à la Chartreuse, en particulier la Maison des Voyageurs (toit gris en bas).

À gauche de l'impasse des Chartreux :

- la place des Chartreux ;
- l'ancien garage dont le sort pose problème ;
- et l'impasse du Fond bordée au sud d'anciennes cellules.

En bas de page :

Extrait du tableau de la page 1, représentant le mur de galerie sud du Grand cloître aujourd'hui menacé de démolition.

- 4 - De l'ancienne chartreuse, seuls les restes du Grand cloître n'ont fait l'objet d'aucune mesure de protection.

Ces restes sont importants.

La cure de la paroisse Saint-Bruno est la plus ancienne cellule de la chartreuse (1604). Des restes d'arcades de la galerie septentrionale sont présents dans une propriété privée et une quarantaine de mètres du même mur de galerie sont préservés entre des constructions. Surtout, comme le montre

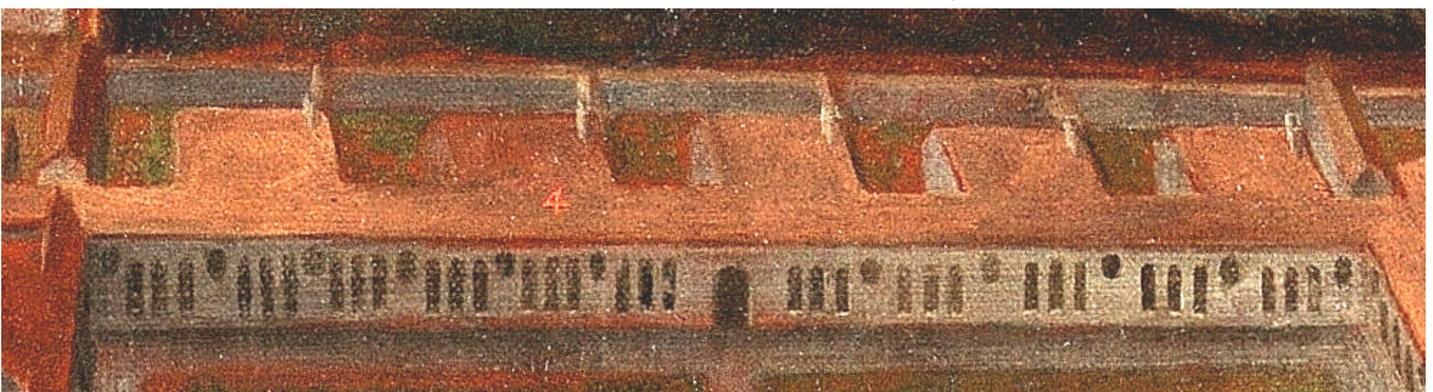
la photo satellitale ci-dessus et l'extrait du cadastre (en page 4), il demeure deux galeries complètes du Grand cloître, l'occidentale et la méridionale.

L'aile occidentale est incluse dans le lycée Jean-Baptiste de La Salle, site Sacré-Cœur. Son mur de galerie est partiellement visible de la place des Chartreux ; il mériterait d'être mieux mis en valeur.

L'aile méridionale a l'avantage de conserver les anciennes cellules des Pères chartreux qui appartiennent à des

propriétaires privés. Au fil du temps elles ont été partiellement modifiées, généralement surhaussées mais gardent des deux côtés leur alignement et sont toujours dotées du petit jardin d'origine. Elles donnent sur l'impasse du Fond qui est l'ancien corridor de l'aile méridionale ; cette partie de l'impasse des Chartreux est cachée à la vue du public par le garage Renault, aujourd'hui désaffecté, qui borde la place des Chartreux depuis les années 30.

Suite en page 6



POUR LA SAUVEGARDE DU GRAND CLOÎTRE DE LA CHARTREUSE DE LYON

Suite de la page 5

- B - LE SORT DU GRAND CLOÎTRE DOIT ÊTRE RÉGLÉ INCESSAMMENT

La Place des Chartreux occupe approximativement le tiers central de l'ancien grand cloître. En bordure de la place, la Ville disposait de deux réserves au P.L.U., l'une au sud (numéro 5) de 1530 m², l'autre au nord (numéro 18) de 470 m².

Ces deux réserves, classées pour « espace vert », étaient destinées à agrandir la place ; **la réserve 5 aurait permis, en plus, de dégager le mur**

de galerie méridionale du cloître dans l'axe de l'impasse des Chartreux ce qui aurait été d'un bel intérêt urbanistique et patrimonial. Les deux réserves pesaient sur chacune des deux parties du garage désaffecté.

La famille propriétaire du garage a demandé à la Ville de prendre position sur la réserve 5. Devant le coût du terrain, la Communauté Urbaine a décidé

de renoncer à l'exercer en 2009. Or, **le mur arrière du garage est le mur de galerie méridionale du grand cloître**. Se trouve ainsi posée la question de savoir si on veut faire disparaître un élément du grand cloître, si on veut le préserver, si on veut et on peut le mettre en valeur. En clair, veut-on rendre visible tout ou partie du grand cloître ou veut-on le condamner ?



Mur sud de l'ancien garage en 2000 lors de la réfection du crépi (photo et montage E.S.B.S.B)

- C - QUELLES SONT LES OPTIONS POSSIBLES DE MODIFICATION DU P.L.U. ?

Le sort du mur arrière du garage désaffecté est symbolique du choix qui sera fait pour l'ensemble de l'ancien Grand cloître et, par voie de conséquence, pour la place des Chartreux. Actuellement crépi, ce mur présente la succession de trois arcades et d'un oeil-de-boeuf qui était caractéristique des murs de galerie du Grand cloître de la Chartreuse. On peut, au choix, le vouer à la destruction (option 1), le dégager (option 2), le dégager et le mettre en valeur comme l'élément-phare de la résurrection du Grand cloître de l'ancienne chartreuse (option 3).

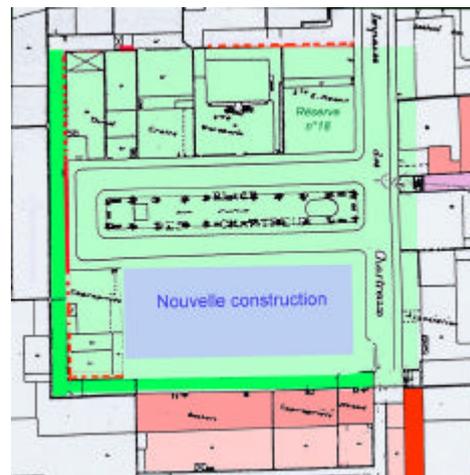
OPTION 1

La démolition d'un ou plusieurs élément(s) du grand cloître est induite par le projet de modification du P.L.U. proposé à l'enquête publique au printemps 2010.

Le document prévoit, certes, de classer en Élément Bâti à Préserver (E.B.P.) l'aile occidentale du grand cloître mais dans le même temps, **il propose de rendre l'ancienne réserve 5 constructible sans assortir cette décision d'une mesure élémentaire de préservation du mur de galerie sud**. Ce mur, qui pose néanmoins un problème juridique de propriété, sera inéluctablement détruit. Il n'est pas difficile d'imaginer que le même scénario se reproduira à propos d'une partie du mur de la galerie septentrionale lorsque les propriétaires de la réserve 18 seront en mesure de

demander à la Ville si elle exerce ou non cette réserve. De plus, la hauteur de construction retenue de part et d'autre de la place des Chartreux est de 13 mètres, soit quatre niveaux sur rez-de-chaussée, une hauteur beaucoup trop grande pour l'espace étroit de la place, située qui plus est au pied de l'église Saint-Bruno, monument historique.

Ce scénario voue des restes du Grand cloître à la destruction. Il n'est pas recevable et a engendré une levée de boucliers lors de l'enquête publique. On espère qu'il sera raison gardée.



OPTION 1 : Démolition

- Mur de galerie visible
- - - Mur de galerie non visible depuis la place des Chartreux

Suite en page 7

POUR LA SAUVEGARDE DU GRAND CLOÎTRE DE LA CHARTREUSE DE LYON

Suite de la page 6

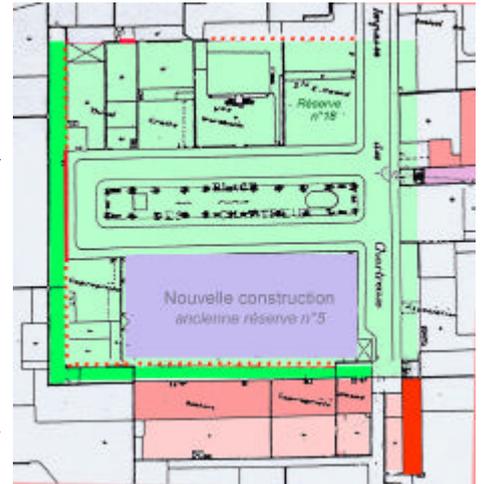
OPTION 2**L'aménagement de la place en préservant tous les restes du grand cloître est la solution minimaliste.**

Il est indispensable de classer en E.B.P. tous les restes du grand cloître et pas seulement l'aile occidentale. Dans l'immédiat, l'ancienne réserve 5 devenant constructible, on sauve le mur de galerie sud de la destruction dont on permet ainsi la restauration par le dégagement des arcades et des oeils-de-boeuf, en l'incluant dans le futur projet immobilier. La galerie méridionale apparaîtra dès lors complètement : d'un côté le mur de galerie, de l'autre côté les anciennes maisons de Chartreux, au centre l'impasse de fond qui est le corridor de la galerie. Plus tard, ce classement permettrait de mieux mettre en valeur le

mur de galerie occidentale et l'exercice de la réserve 18 permettrait de rendre visible une vingtaine de mètres du mur de galerie septentrionale.

Il faut accompagner cette mesure de la réduction des hauteurs possibles de construction afin que la place des Chartreux, qui dans ce cas de figure garde sa forme et sa petite surface actuelles, ne subisse pas un effet de « puits » à la new-yorkaise !

L'inconvénient, c'est que la galerie méridionale serait cachée aux yeux du plus grand nombre par la nouvelle construction que les visiteurs devraient contourner pour découvrir ce patrimoine inattendu.



OPTION 2 : Dégagement derrière une nouvelle construction

OPTION 3**L'exercice des réserves permettrait de mener une opération-phare, dont la Ville pourrait s'enorgueillir, dans le secteur classé UNESCO.**

Est-il vraiment trop tard pour que la Communauté Urbaine décide de surseoir à l'abandon de la réserve 5 et revienne à son option initiale ? On pourrait dès lors, en bordure même de la place des Chartreux agrandie, dégager complètement dans un délai rapproché l'ensemble de la galerie méridionale, ultérieurement mettre en valeur la galerie occidentale et, quand

les moyens le permettraient, faire apparaître une partie de la galerie septentrionale grâce à l'exercice de la réserve 18. Tous ces éléments feraient du secteur de l'église Saint-Bruno un des hauts-lieux du tourisme patrimonial à Lyon ; et, habilement exploitée, l'opération pourrait contribuer au renom d'une Ville qui manifesterait ainsi sa volonté d'être à la hauteur du label UNESCO.



OPTION 3 : La mise en valeur du Grand cloître

La Ville de Lyon a toujours accompagné d'heureuses initiatives l'histoire de la Chartreuse du Lys Saint-Esprit.

C'est elle qui en 1580 a trouvé pour les Chartreux le terrain qu'ils ont acquis en 1584. C'est elle qui a financé la construction du dôme couronnant la nouvelle église de la Chartreuse au XVIII^e siècle afin que, très haut, il soit visible de la Presqu'île. C'est elle qui a décidé en 1791 de devenir propriétaire de l'église et du petit cloître, considérés par elle comme « œuvres d'art » exceptionnelles.

C'est elle qui doit désormais sauver de la destruction le grand cloître de la Chartreuse de Lyon et, si possible, contribuer à le faire revivre pour le plaisir des Croix-Roussiens, des Lyonnais et des touristes de tout horizon.

Marie-Claude DUMONT

L'association Sauvegarde et Embellissement de Lyon remercie Mesdames Marie-Claude DUMONT et Marie-Henriette LA ROSA de l'association *Église Saint Bruno, Splendeur du Baroque*, pour leur contribution à la rédaction de ce bulletin et plus généralement pour leur action en faveur de la sauvegarde du site de l'Ancienne Chartreuse de Lyon.

Suite en page 8

POUR LA SAUVEGARDE DU GRAND CLOÎTRE DE LA CHARTREUSE DE LYON

Suite de la page 7

PRÉSERVER LES AILES EXISTANTES DU GRAND CLOÎTRE

Le document soumis à enquête publique propose le classement de l'aile occidentale en Élément Bâti à Préserver (E.B.P.), ce qui est souhaitable.



Aile ouest du Grand Cloître qu'une prochaine opportunité permettra de mieux mettre en valeur.

Mur de galerie en bordure de la place des Chartreux.

Montage photographique : Étudiants de l'École d'architecture de Lyon



Corridor à l'intérieur du site Sacré-Cœur

Le mur de galerie est à gauche.

Les maisons de Chartreux s'ouvraient à droite sur ce corridor (Photo E.S.B.S.B)

Mais il faut aussi classer absolument l'aile sud en E.B.P., et d'autant plus que son mur de galerie est menacé de démolition par l'abandon de la réserve qui portait sur le garage « des Chartreux ».



Aile sud du Grand cloître



Ci-dessus : l'impasse du Fond est le corridor de cette aile.

Le mur de droite est le mur de galerie qu'il faut sauver et dégager puisqu'il est possible de le rendre à son état d'origine (ci-dessus à gauche)

À gauche les anciennes maisons de Chartreux (photo E.S.B.S.B)



Ci-contre :

les mêmes maisons de Chartreux vues du côté de Fourvière et leur petit jardin . Au fond, le toit gris de l'ancienne Maison du Prieur et le toit à forte pente de la Maison des Voyageurs de la Chartreuse (Photo E.S.B.S.B)

SAUVEGARDE ET EMBELLISSEMENT DE LYON http://www.lyon-online.org			Vous aimez votre cité ? Adhérez à :		COTISATIONS : Membre ADHÉRENT : 25 € Membre BIENFAITEUR ou PERSONNE MORALE : 110 € JEUNE -ÉTUDIANT : 10 €
Président Jean-Louis PAVY 51 Rue de la Bourse 69002 LYON Tél : 04 72 16 07 14	Secrétaire général Raymond MOTTE 32 imp. de Grange Haute 69540 IRIGNY Tél : 04 78 46 07 47	Trésorier Jean-François MAILLET 48 rue E. Richerand 69003 LYON Tél : 04 69 70 72 83	 Siège : MAISON RHODANIENNE DE L'ENVIRONNEMENT 32, rue Sainte-Hélène - 69002 LYON		LCL Agence République - LYON Compte n° 1042 050230 B